

mais comme elle est supérieure à ces deux fêtes par la dignité personnelle de son objet, elle l'emportera sur elles tant dans l'occurrence que dans la concurrence. Elle prévaudrait a fortiori sur les fêtes particulières du patron principal du lieu, du titulaire ou de la dédicace de l'église propre. Quant aux fêtes occurrentes de rite double majeur ou de rite inférieur, elles seraient complètement omises.

Autre conséquence, qu'il n'est pas inutile de signaler: la messe de "Requiem" pour des funérailles "praesente corpore" et, sauf dans l'après-midi, les funérailles elles-mêmes ne sont plus permises le jour de la fête du Sacré-Coeur. (Nouv. rubr. du Missel, tit. III, n. 4.)

L'octave du Sacré-Coeur est, à l'égal de celles de Noël et de l'Ascension, une octave privilégiée de troisième ordre.

Une octave de ce genre admet, dans l'occurrence, les mêmes fêtes qu'une octave commune; toutefois, à moins d'identité de mystère, elle est toujours commémorée à ces fêtes. Les jours où l'on fait l'office de la dite octave, les antennes et les psaumes sont, à toutes les heures canoniales, ceux du jour de la fête, et non ceux de la férie. Pendant toute sa durée, elle communique les répons propres du premier nocturne de la fête aux leçons de l'Ecriture occurrente, et elle empêche la célébration des messes votives privées et de la messe quotidienne de "Requiem".

Le formulaire de la messe du Sacré-Coeur est tout nouveau, sauf pour l'épitre et la postcommunion, qui sont celles de la messe "Egredimini". Il comporte une préface propre, qui se dira aussi pendant l'octave, à toutes les messes n'ayant pas elles-mêmes une préface spéciale.

C'est ce formulaire et cette préface qu'il faudra prendre à l'avenir, chaque fois que l'on aura à célébrer une messe votive du Sacré-Coeur, v. g. le premier vendredi de chaque mois.



NOUVEL EVEQUE DES RUTHENES

D'après une dépêche officielle de Rome, en date du 26 avril, le R. P. Basile Ladyka, supérieur du monastère des Basiliens d'Edmonton, a été nommé évêque des Ruthènes du Canada, dont la résidence est à Winnipeg. Il succède à Mgr Nicetas Budka, démissionnaire.

Mgr Budka, nommé premier évêque des Ruthènes du Canada en 1912, est à Rome depuis le mois d'août 1927. Depuis son départ, M. l'abbé P. Oleksiw, qui était son vicaire général, administre le diocèse.

Né à Prohobych, à l'ouest de l'Ukraine, le 22 août 1884, Mgr Ladyka entra chez les Basiliens à l'âge de 19 ans. Il vint au Canada en 1909 et continua ses études théologiques au